



les Haras  
nationaux

*ifce*  
institut français  
du cheval  
et de l'équitation

## Communiqué de presse

Jeudi 31 octobre 2013

**Contact presse**  
**Céline Saillet**

Haras national de Cluny  
2 rue porte des prés – 71250 Cluny  
+33 (0)3 85 59 85 17  
+33 (0)6 84 81 13 35

celine.saillet@ifce.fr  
www.ifce.fr

## Formations autour du cheval au Haras national de Cluny

**L'institut français du cheval et de l'équitation, en tant qu'institut technique, développe des formations en élevage et en équitation auprès des acteurs de la filière équine. L'objectif étant d'accompagner la professionnalisation des éleveurs, des enseignants et des cavaliers afin d'accroître leurs compétences techniques et d'améliorer la rentabilité de leurs activités.**

En ce début d'année 2014, le Haras national de Cluny mobilise experts et intervenants spécialisés afin d'animer des formations en prise avec le terrain, autour de diverses thématiques équinnes. Le programme de formation proposé pour ce premier trimestre 2014 est le suivant :

- **Calculer une ration économique et équilibrée pour mes chevaux** – formation sur 2 jours : 3 et 4 février 2014 . L'objectif de la formation est de pouvoir identifier les particularités de la digestion du cheval, les aliments et le principe de rationnement, de savoir raisonner le choix des aliments en fonction des besoins et de l'état corporel de vos chevaux et d'être capable de comparer et optimiser le coût alimentaire de différentes rations.

- **Manipulation, contention et transport des chevaux** - formation préalable à l'obtention du Certificat d'Aptitudes Professionnelles au Transport d'Animaux Vivants – formation sur 2 jours : les 24 et 25 février 2014. Le transport est soumis à de nombreuses réglementations et plus particulièrement au règlement européen qui donne un ensemble de recommandations pour le transport des animaux (bien être, sécurité, densité, temps de transport). Ce règlement précise l'ensemble des autorisations administratives nécessaires pour transporter des animaux vivants comme par exemple le fait que le convoyeur doit être titulaire d'un CAPTAV. Cette formation permet au stagiaire de connaître la réglementation liée au transport et les responsabilités du convoyeur mais aussi de prévenir les accidents et d'identifier les pathologies liées au transport.

- **Les bases du comportement équin pour les nouveaux galops fédéraux** – réservée aux enseignants d'équitation – formation d'1 jour : mardi 18 février au CE de Cluny (71), jeudi 6 mars à l'Etrier de Bourgogne Dijon (21), jeudi 20 mars au Haras de Brissac à Egriselle le Bocage (89), jeudi 27 mars à l'Eperon de Lantilly à Corbigny (58). Nouvelle formation proposée aux enseignants et élèves enseignants d'équitation. La fédération française d'équitation a modifié en 2012 le programme des examens pour les cavaliers appelé « Galop » (allant de 1 à 7). Le comportement du cheval tient dorénavant une place essentiel dans ce nouveau programme. La formation proposée par le Haras national de Cluny repose sur les savoirs scientifiques et propose d'étudier les bases du comportement du cheval et ainsi de balayer les savoirs à connaître. L'objectif de la formation est de donner aux enseignants les moyens de transmettre aux pratiquants de l'équitation les bases sur le comportement pour la préparation du passage de leurs examens « galop ».



- **Travail aux longues rênes** – formation sur 1 ou 2 jours, reconduction possible en avril ou mai à confirmer. Le travail à pied est la base d'une éducation de qualité, indispensable pour développer une bonne relation avec le jeune cheval. Il permet ensuite de perfectionner le niveau de dressage du cheval quelle que soit sa discipline en préservant son intégrité et en toute sécurité. Les techniques du travail à pied figurent également depuis peu dans les programmes devant être enseignés dans les centres équestres pour les passages des galops et peu d'enseignants sont actuellement formés. L'objectif de la formation est de présenter le bénéfice du travail à pied, pour la préparation et le dressage des chevaux, et d'apprendre à mettre en place, une progression dans le travail à pied du cheval, de la conduite en sécurité au licol, au travail à la longe et aux longues rênes.

Toutes ces formations sont éligibles au droit individuel à la formation (DIF). Elles peuvent également être prises en charge par des organismes paritaires collecteurs agréés comme le VIVEA pour les exploitants agricoles et le FAFSEA par les salariés agricoles.

#### **Renseignements et inscription :**

Haras national de Cluny  
service formation  
Tel. 06 84 81 13 35 / 03 85 59 85 17  
e-mail: [formations.bourgogne@ifce.fr](mailto:formations.bourgogne@ifce.fr)

2 rue porte des prés -71250 CLUNY

